

Séance de conseil ordinaire du 13 juin 2017

(20 heures 00)

Président : Monsieur SABATIER Michel, Maire.

Présents : Madame CAMUS Bernadette et Messieurs COLOMBEAU Johan, FERRARI Olivier, HUDEC Lionel, LAMBERT Christophe, NORTIER Patrick, ROBIN Hervé, SABATIER Michel.

Absents excusés : Madame VERITA Sabine, Messieurs DELVAUX Johnny et PASCAL Etienne.

Absents non excusés : Madame LUC Béatrice et Messieurs CLOSSE Frédéric et DENIS Geoffrey.

Secrétaire : Monsieur NORTIER Patrick.

Election du secrétaire de séance

Monsieur NORTIER Patrick est élu à l'unanimité secrétaire de séance.

Ordre du jour

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'ordre du jour suivant énoncé par Monsieur le Maire :

20170613-1	Approbation du compte-rendu de la séance du 11 avril 2017
20170613-2	Décision modificative n° 1 au budget primitif 2017 de la commune
20170613-3	Décision modificative n° 1 au Budget primitif 2017 du service eau et assainissement
20170613-4	Modification des tarifs périscolaires et extrascolaires suite à la disparition de la carte ALSH
20170613-5	Ajout d'un tarif pour la Clique Communale
20170613-6	Demande de subvention de la Ligue contre le cancer
20170613-7	Condition d'inscription à l'affouage
20170613-8	Participation à la sortie Waligator du 18 juillet 2017
20170613-9	Affaires diverses

N° 20170613-1 Approbation du compte-rendu de la séance du 11 avril 2017

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance de conseil du 11 avril 2017.

N° 20170613-2 DM 1 au budget primitif 2017 de la commune

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

DM n° 1 au BP 2017 de la commune			
D	60612	Electricité	- 1 000.00
D	6068	Autres matières et fournitures	- 673.97
D	6282	Frais de gardiennage forêt	- 800.00
D	6574	Subventions aux associations - FSE	- 56.00
D	6455	Cotisations assurances du personnel	+ 56.00
D	7391172	Dégrèvement de la TH sur logements vacants	+ 800.00
D	657362	CCAS	+ 1000.00
D	023	Virement à la section d'investissement	+ 673.97
R	021	Virement de la section de fonctionnement	+ 673.97
D	2188	Réservoir eau tracteur	+ 673.97

N° 20170613-3 DM 1 au budget primitif 2017 du service eau et assainissement

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n° 1 au budget du service d'eau détaillée comme suit :

DM n° 1 au BP 2017 du service eau et assainissement			
D	6068	Autres matières et fournitures	- 1 000.00
D	6542	Créances éteintes	+ 1 000.00

N° 20170613-4 Modification des tarifs périscolaires et extrascolaires suite à la disparition de la carte ALSH

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs 2017 suivants, valables jusqu'à nouvelle délibération :

• ACCUEIL PERISCOLAIRE

Article 1 - Accueil périscolaire - Tarification adoptée en Euros
(matin et soir, hors demi-journées et vacances scolaires)

	Matin seulement	Soir seulement	Matin et soir
QF > 630 ou QF non connu	1,50 €	1,50 €	3,00 €
QF < 630	1,20 €	1,20 €	2,40 €
A partir de 3 enfants scolarisés	1,20 €	1,20 €	2,40 €

Article 2 - Cantine - Tarification adoptée en Euros

L'accueil à la cantine comprend une heure trente d'accueil périscolaire et le repas.

	Cantine
QF > 630 ou QF non connu	5,20 €
QF < 630	4,90 €
A partir de 3 enfants	4,90 €

Article 3 - Aucune gratuité ne sera accordée.

Article 4 - L'accès à ce service sera conditionné par la présentation de tickets achetés au préalable au lieu, jour et heure indiqués avant le démarrage de l'activité.

• ACCUEIL ALSH

Tarifs et conditions d'accueil :

- les inscriptions se feront à la journée,
- les enfants seront accueillis de 9 à 17 heures,
- le tarif est fixé à la journée soit 8 euros pour les foyers dont le QF est supérieur à 630 ou bien non communiqué et à 4 euros pour les foyers dont le QF est inférieur à 630 euros auxquels s'ajouteront éventuellement 3.70 euros de cantine,
- la totalité de la période d'accueil, cantine éventuellement comprise, devra être versée à l'inscription.

• RECRUTEMENT ANIMATEURS VACATAIRES

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter un ou plusieurs animateurs vacataires en fonction des besoins et fixe les rémunérations journalières nettes suivantes (quelles que soient les périodes d'accueil) :

- B.A.F.A. 48.00 €,
- B.A.F.A. stagiaire 40.00 €.

• REPAS ADULTES 3.70 € le repas

• TAP

Les temps d'activités péri-éducatives (TAP) ont lieu de 15h45 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les inscriptions aux TAP se font de vacances scolaires à vacances scolaires.

Les TAP seront facturés en fin de chaque période à 1 € l'heure ou 0.80 € pour les familles dont le coefficient familial est inférieur à 630 euros.

N° 20170613-5 Ajout d'un tarif pour la clique communale

Monsieur le Maire propose de créer un tarif réduit de 80 euros pour les prestations de la Clique quand son effectif de base n'est pas complet.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition : la commune de Pure sera facturée pour ce montant à titre rétroactif pour le 14 juillet 2016.

N° 20170613-6 Demande de subvention de la Ligue contre le cancer

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de subvention de la part de la Ligue contre le Cancer et propose d'accorder à cette association la somme de 60 euros comme l'année passée, proposition adoptée à l'unanimité.

N° 20170613-7 Conditions d'inscription à l'affouage

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal de l'importance des factures impayées à la commune notamment au niveau de l'eau et propose d'introduire à titre de condition d'inscription à

l'affouage non seulement que les factures d'affouage de la saison soient soldées mais également tout titre de recette émis par la commune (eau, nap, location...) de plus de 2 mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition en étendant toutefois le délai de 2 à 3 mois et en décidant d'être indulgent avec les débiteurs ayant mis en place un échelonnement avec la trésorerie.

N° 20170613-8 Participation à la sortie Walygator 2017

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le centre de loisirs a programmé cette année encore une sortie le 28 juillet prochain au parc Walygator à Maizières-lès-Metz. Compte tenu du coût de cette sortie, le centre de loisirs appellera une participation supplémentaire de 10 euros par enfant et 17.50 euros par adulte.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs énoncés.

SABATIER MICHEL	NORTIER Patrick	HUDEC Lionel	CAMUS Bernadette	DENIS Geoffrey
DELVAUX Johnny	PASCAL Etienne	LUC Béatrice	COLOMBEAU Johan	ROBIN Hervé
LAMBERT Christophe	FERRARI Olivier	VERITA Sabine	CLOSSE Frédéric	